



CERTIFICATION

Plateforme de partage Interstis



La base de données partagées Interstis est mise à disposition des SPSTI du réseau Présanse, notamment en vue de la Certification.

Les derniers chiffres de Présanse concernant l'utilisation de la plateforme indiquent une moyenne de 25 visites par jour dans l'Espace Qualité & Certification, 36 éléments déposés dans ce même espace sur le mois de juin (procédures, modes opératoires, ...), et plusieurs centaines de consultations des différents documents disponibles en partage.

A titre d'exemple, la procédure « Information en cas de difficulté de visites » partagée par le Service ASSTV, concernant le suivi individuel, a été consultée 150 fois au cours des 3 derniers mois. Le parcours adhérent du Service SSTRN lui comptabilise plus de 230 lectures.

Ces documents sont à retrouver dans les espaces suivants :

- ▶ QCE_R3-2-4_PRO_NA_2024_04_ Procédure info difficultés visites : Espace Qualité & Certification, sous-dossier R3-2 Procédure de suivi individuel
- ▶ QCE_R1-1_PRES_PDL_2023_01_30_Parcours adhérents : Espace Qualité & Certification, sous-dossier R1-1 Entreprises

Le partage de documents

Présanse invite ses adhérents à se rapprocher de leur référent Interstis régional, dont les coordonnées sont disponibles dans les espaces Qualité & Certification, ou encore dans les espaces de l'offre socle (Prévention des risques professionnels, Suivi individuel de l'état de santé, et Prévention de la désinsertion professionnelle).

Rappel du rôle du référent régional Interstis : il est chargé de remonter les éléments que les Services de sa région souhaitent partager, et de les déposer dans l'Espace dédié aux contributions dans Interstis.

Le référent régional peut également animer le partage de documents dans sa région, voire co-animer avec un ou plusieurs référents d'autres régions, dans le cadre de collaborations interrégionales.

Quelques éléments sur la gestion du compte Interstis.

Le compte Interstis étant personnel, une fois un accès à la plateforme créé, Présanse ne peut plus intervenir dans le cas d'un oubli de mot de passe ou changement d'adresse mail. Voici la marche à suivre pour ces deux cas de figure :

Pour générer un nouveau Mot de passe, il suffit de cliquer sur « Mot de passe oublié ? » dans la page de connexion.

Le compte est rattaché à l'adresse mail - qui est l'identifiant. En cas de nouvelle adresse, il faudra faire la modification dans Interstis afin d'actualiser les données de connexion.

Guide technique

AGENDA

3 juillet 2024
Commission Systèmes d'information
Visioconférence

11 juillet 2024
Groupe ASMT Toxicologie
Visioconférence

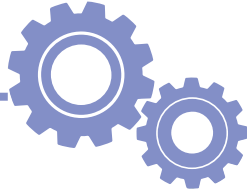
25 septembre 2024
Conseil d'administration
Grand Hôtel - Paris 9^e

26 septembre 2024
Journée d'étude
Grand Hôtel - Paris 9^e

15 et 16 octobre 2024
Journées Santé-Travail
Grand Hôtel - Paris 9^e

Toute l'équipe de Présanse vous souhaite un bel été !



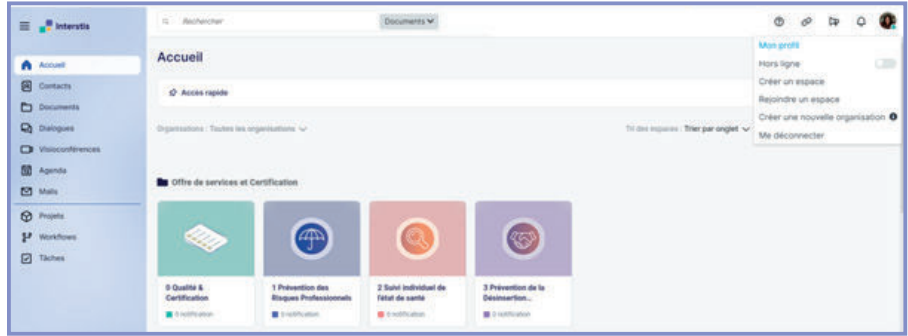


Guide technique

Pour ce faire, il faut passer la souris sur la bulle avatar en haut à droite de l'écran, puis cliquer sur « Mon profil ». Cette action mènera vers la page de vos coordonnées Interstis, où la modification est possible.

Attention ! En cas d'inactivité prolongée (pas de connexion à la plateforme pendant 5 mois), Interstis est susceptible de supprimer le compte.

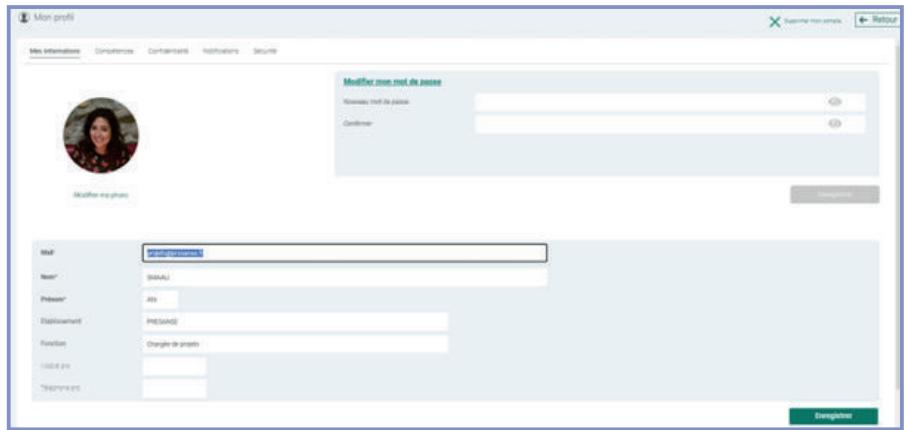
Présanse a ainsi reçu l'alerte pour une centaine de comptes ces dernières semaines :



Accès à « Mon profil », en haut à droite.



Il est ainsi suggéré de se connecter régulièrement à Interstis afin d'éviter la suppression du compte, et surtout, de profiter des éléments partagés par les SPSTI du réseau. ■



Page de vos coordonnées Interstis modifiables.

Petit rappel concernant le lien de connexion :

Etant donné que des Services et des régions utilisent déjà Interstis dans leur réseau interne, Il est recommandé (pour les SPSTI concernés), de veiller à utiliser le bon lien pour se connecter à la plateforme Interstis Présanse : <https://presanse.interstis.fr/public/utilisateur>.



MOUVEMENT

(75) Présanse a le plaisir d'accueillir **Jeanne Maurin** au sein du Pôle juridique, en tant que juriste de droit social. Elle travaillera en étroite collaboration avec Anne-Sophie Loicq et Virginie Perinetti.

